



PROCÈS-VERBAL

Réunion Conseil Municipal MAIZILLY 42750

En exercice : 11

Présents : 07

Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, ONZE AVRIL, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de MAIZILLY 42750, convoqué le 6 AVRIL 2023 s'est réuni en **séance ordinaire**, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire Colette LEBEAU.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 6 AVRIL 2023

<u>Présents</u> :	Mme LEBEAU Colette,	Maire
	M. DUHEZ Didier,	3 ^{ème} Adjoint
	Mme MEILLER Laetitia,	Conseillère
	M. LOPEZ Anthony,	Conseiller délégué
	M. PATIN Raphaël	Conseiller délégué
	Mme BOISSE Sabrina,	Conseillère déléguée
	M. SAFER Michel,	Conseiller

Absents excusés ayant donné procuration : Mme SANCHES Véronique, Conseillère ; M. CHASSAGNE Jean-Paul, 1^{er} Adjoint ; Mme LEBON Marie-Josée, 2^{ème} Adjointe ; Mme VIVIER Angélique, Conseillère déléguée.

Secrétaire de séance : M. LOPEZ Anthony, Conseiller délégué

19h35 Madame le Maire Colette LEBEAU ouvre la séance.

Madame le Maire Colette LEBEAU, ouvre la séance et donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la séance du 3 avril 2023 qui est approuvé et signé à l'unanimité.

Madame le Maire Colette LEBEAU fait procéder au vote de la ou le secrétaire de séance. M. LOPEZ Anthony, Conseiller délégué est désigné secrétaire de séance.

DÉCISION DU MAIRE

Madame le Maire donne lecture des décisions, elle n'a pris aucune décision depuis le dernier conseil en date du 3 avril 2023.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- 2023-19 : Approbation du Compte de Gestion, Budget Commune 2022
- 2023-20 : Approbation du Compte de Gestion, Budget Assainissement 2022
- 2023-21 : Vote du Budget Primitif, Commune 2023
- 2023-22 : Vote du Budget Primitif, Assainissement 2023

DÉLIBÉRATIONS

Délibération 2023-19 : Approbation du Compte de Gestion, Budget Commune 2022

Monsieur Didier Duhez 3^{ème} adjoint, donne lecture du compte de Gestion Budget Commune 2022.

Le résultat cumulé du Budget Commune est rappelé ci-dessous :

BUDGET COMMUNE	Résultat de l'exercice 2022
Investissement	-54 813.77 €
Fonctionnement	185 804.08 €
Reste à réaliser	2 679.09€
TOTAUX	128 311.22 €

Le Compte de Gestion est en accord avec le Compte Administratif, celui-ci est donc délibéré par le Conseil Municipal. Ce dernier, déclare que le Compte de Gestion du Budget Commune dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal de Maizilly adopte, par 11 votants, le Compte de Gestion du Budget Commune et l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2022.

Donne pouvoir de signature à Madame le Maire Colette LEBEAU.

Délibération 2023-20 : Approbation du Compte de Gestion, Budget Assainissement 2022

Monsieur Didier Duhez 3^{ème} adjoint, donne lecture du compte de Gestion Budget Assainissement 2022.

Le résultat cumulé du Budget Commune est rappelé ci-dessous :

BUDGET ASSAINISSEMENT	Résultat de l'exercice 2022
Investissement	13 296.11 €
Fonctionnement	9 710.73 €
TOTAUX	23 006.84 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Maizilly, par 11 votants :

Déclare que le compte de gestion du Budget Assainissement dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Adopte le Compte de Gestion Budget Assainissement et l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2022.

Donne pouvoir de signature à Madame le Maire Colette LEBEAU.

Délibération 2023-21 : Vote du Budget Primitif, Commune 2023

Monsieur Didier DUHEZ 3^{ème} Adjoint, présente le budget primitif Commune 2023, commue suit :

Le budget primitif 2023 de la commune de MAIZILLY se présente selon l'instruction M57 par nature et par opérations.

Budget	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
417 916.13 €	103 906.91 €	314 009.22

Section investissement

Dépenses

Liste des chapitres votés par opérations :

16 : Emprunts et dettes assimilée	23 000.00 €
21 : Immobilisation corporelles	0.00 €
31 : Chemins divers	0.00 €
49 : Matériels	3 000.00 €
53 : Bâtiments communaux	77 906.91 €
Total	103 906.91 €

Restes à réaliser	2 679.09 €
-------------------	------------

TOTAL dépenses investissement	103 906.91 €
--------------------------------------	---------------------

Recettes

001 - Excédent antérieur	57 492.86 €
--------------------------	-------------

13 - Subventions d'investissement	15 000.00 €
-----------------------------------	-------------

10 - Dotations Fonds divers Réserves	11 414.05 €
--------------------------------------	-------------

021 - Virement Section fonctionnement	20 000.00 €
---------------------------------------	-------------

040 - Opérations d'ordre entre section	150.00 €
--	----------

Total	103 906.91 €
-------	--------------

TOTAL recettes investissement	103 906.91 €
--------------------------------------	---------------------

<u>Section fonctionnement</u>

Dépenses

Chapitre 011 : Charges à caractères générales	147 470.00 €
---	--------------

Chapitre 012 : Charges de personnel	88 407.22 €
-------------------------------------	-------------

Chapitre 042 : Transfert entre section	150.00 €
--	----------

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	54 132.00 €
--	-------------

Chapitre 66 : Charges financière	4 000.00 €
----------------------------------	------------

Chapitre 68 : Dotations aux amortissements	150.00 €
--	----------

Total	314 009.22 €
--------------	---------------------

023 : Virement de la section d'investissement	20 000.00 €
---	-------------

TOTAL dépenses de fonctionnement	314 009.22 €
---	---------------------

Recettes

Chapitre 013 : Atténuations de charges	4 380.00 €
Chapitre 70 : Produit des services	5 080.00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	2 069.00 €
Chapitre 731 : Fiscalité direct	113 543.00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	54 486.00 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	6 140.00 €
Total	185 698.00 €

Résultat reporté 128 311,22 €

TOTAL recettes de fonctionnement 314 009.22 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Maizilly, par 11 votants approuve le Budget Primitif Commune 2023, pour un total de 417 916.13 €, section investissement pour 103 906.91 et section fonctionnement pour 314 009.22 €.

Délibération 2023-22 : Vote du Budget Primitif, Assainissement 2023

Monsieur Didier DUHEZ 3^{ème} Adjoint, présente le budget primitif Assainissement 2023, commue suit :

Le budget primitif 2023 du Budget Annexe Assainissement de la commune de Maizilly se présente selon l'instruction M49 par nature et par opérations.

Budget	Section d'investissement	Section D'exploitation
258 144.05€	233 433.32 €	24 710.73 €

Section investissement

Dépenses

Liste des chapitres votés par opérations :

21 : Immobilisation corporelles	28 950.00 €
23 : Immobilisations en cours	
Station d'épuration et réseaux assainissement	190 600.00 €
16 : Emprunts et dettes assimilées	13 883.32 €
Total	233 433.32€

TOTAL dépenses investissement **233 433.32 €**

Recettes

10 : Dotations, fonds divers et réserves	33 273.32 €
13 : Subventions	192 912.00 €
040 : opération d'ordre	7 248.00 €
Total	233 433.32€

TOTAL recettes investissement **233 433.32 €**

Section exploitation

Dépenses

Chapitre 011 : Charges à caractères générales	9 843.94 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	5 500.00 €
Chapitre 66 : Charges financières	2 118.79 €
Chapitre 42 : Dotations aux amortissements	7 248.00 €
Total	24 710.73€

TOTAL dépenses d'exploitation **24 710.73 €**

Recettes

002 : Résultat 2020 reporté	9 710.73 €
Chapitre 70 : Produit des services	15 000.00 €
Total	24 710.73€
TOTAL recettes d'exploitation	24 710.73 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Maizilly, à 11 votants, approuve les propositions de dépenses et de recettes 2023 du Budget Primitif Assainissement pour 258 144.05 €, section investissement pour 233 433.32 € et section fonctionnement pour 24 710.73 €.

QUESTIONS DIVERSES

Plan façade : Madame le Maire informe les élus, que la communauté de commune a mis en place le plan façade. C'est une aide à la restauration des façades dans les centres bourg. Les plans sont à disposition à la mairie pour consultation des secteurs et faire les démarches nécessaires pour les administrés.

Madame le Maire informe les élus d'un rendez-vous demandé par une administrée ayant une dette de loyer envers la commune. Rendez-vous lundi 17 avril 17h00 en mairie avec Madame le Maire et une élue.

Madame le Maire informe les élus qu'un terrain appartenant à un particulier est interdit aux stationnements depuis un incendie, et est de nouveau accessible sans autorisation, cela est interdit par arrêté du Maire. Madame le Maire demande l'avis aux élus, pour les suites à donner. Les élus demandent à ce que l'arrêté du Maire soit appliqué. Un rappel par courrier recommandé sera adressé à cette administrée et plus si nécessaire. L'Arrêté faisant interdiction d'entrée et de sortie, sera affiché sur place.

Madame le Maire informe les élus qu'un affaissement de la chaussée est en cours sur la RD4, des travaux seront prévus au plus vite, le temps de mettre en place l'intervention et de louer le matériel nécessaire.

Après épuisement des délibérations et divers, la séance est levée à 21h23.

Approbation du présent Procès-Verbal le 26/11/2023

Nom Prénom	Fonction	Signature
LEBEAU Colette	Maire	
CHASSAGNE Jean-Paul	1 ^{er} Adjoint	
LEBON Marie-José	2 ^{ème} Adjointe	
DUHEZ Didier	3 ^{ème} Adjoint	
MEILLER Laëtitia	Conseillère	
LOPEZ Anthony	Conseiller délégué Secrétaire de séance	
PATIN Raphaël	Conseiller délégué	
SANCHES Véronique	Conseillère	Pouvoir à Colette LEBEAU
BOISSE Sabrina	Conseillère déléguée	
VIVIER Angélique	Conseillère déléguée	
SAFER Michel	Conseiller	Pouvoir à J. Paul CHASSAGNE

